

OFFICE NATIONAL DU FILM
États financiers prospectifs (non-audité)
État des résultats prospectif
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats prévus 2019-2020
Charges		
Productions audiovisuelles	37 480 \$	36 964 \$
Accessibilité et interaction avec l'auditoire	24 057	24 944
Services internes	9 621	10 020
Total des dépenses	<u>71 158</u>	<u>71 928</u>
Revenus		
Produits audiovisuels	2 457	2 705
Commandites et préventes	2 920	2 367
Autres revenus	100	100
Total des revenus	<u>5 477</u>	<u>5 172</u>
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	<u>65 681 \$</u>	<u>66 756 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

OFFICE NATIONAL DU FILM

Notes complémentaires aux états des résultats prospectifs (non audités) [en milliers de dollars]

1. MÉTHODES ET HYPOTHÈSES IMPORTANTES

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans de l'Office National du Film (ONF) qui sont décrits dans le Plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les prévisions de résultats de l'exercice 2018-2019 sont fondés sur le budget principal des dépenses de 2018-19 ainsi que l'intégration d'éléments prévisionnels. Les résultats prévus pour l'exercice 2019-2020 sont fondés sur les projections d'utilisation des fonds pour les activités de l'ONF.

Les principales hypothèses utilisées sont :

- a) L'information estimative pour 2018-2019 se fonde sur les autorisations parlementaires accordées à l'Office national du film pour son budget 2018-2019 selon le rapport sur le Résumé d'affectations du deuxième trimestre.
- b) L'ONF prépare le déménagement de son siège social dans le Quartier des spectacles de Montréal qui devrait débuter en mai 2019. À cet effet, une avance de 14,4 millions \$ a été accordée à l'ONF, dont 9,8 millions\$ ont déjà été reçus et 4,6 millions \$ seront versés en 2019-2020. L'autorisation parlementaire connaîtra ensuite une baisse de 1,2 million \$ par année, et ce, durant 12 ans à compter de 2020-2021. L'amortissement de cet investissement est reflété à l'état financier à partir du moment où le déménagement est complété. Toutefois, ces sommes apparaissent au Coût de fonctionnement net annuel sur la base des autorisations parlementaires.
- c) L'ONF planifie un renouvellement de plusieurs équipements technologiques qui a débuté au cours de l'année fiscale 2017-2018.
- d) Dans le cadre de l'accomplissement de son mandat les activités de l'Office resteront, pour l'essentiel, semblables à celles de l'an dernier.
- e) Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont basés sur l'expérience acquise et tiennent compte du contexte opérationnel courant et des changements attendu pour l'année 2019-2020.
- f) Les provisions pour créances douteuses sont estimées à la lumière de l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 31 décembre 2018.

2. VARIATIONS ET ÉVOLUTION DES PRÉVISIONS FINANCIÈRES

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir avec exactitude les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2018-2019 et pour l'exercice 2019-2020, les résultats réels des deux exercices risquent de varier par rapport aux prévisions financières présentées, et cet écart pourrait être important.

Lors de la préparation de l'état des résultats prospectif, l'ONF a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Les estimations et les hypothèses sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique sont notamment :

- a) le moment et le montant des acquisitions et des aliénations d'immobilisations qui peuvent influencer sur les gains/pertes et les charges d'amortissement ;
- b) la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives ;
- c) la conjoncture économique, les tendances du marché et les nouveaux modèles d'affaires qui peuvent avoir un effet à la fois sur le montant des revenus perçus et sur la possibilité de recouvrer les montants à recevoir ;

OFFICE NATIONAL DU FILM

Notes complémentaires aux états des résultats prospectifs (non audités) [en milliers de dollars]

- d) les taux d'intérêt en vigueur au moment de la présentation du rapport qui auront un effet sur la valeur actualisée nette des contrats de location-acquisition ;
- e) des modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au courant de l'exercice.

Une fois que le Plan ministériel est présenté, l'ONF ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux autorisations ou aux ressources financières dans des budgets supplémentaires de dépenses. Les écarts seront expliqués dans les Rapports sur les résultats ministériels.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement entrées en vigueur pour l'exercice financier 2018-2019, lesquelles s'appuient sur les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, sauf pour les indemnités de vacances et les indemnités de départ qui se fondent sur l'estimation qu'en fait la direction et non sur des estimations actuarielles. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les charges de fonctionnement sont constatées lorsque les biens sont reçus ou que les services sont rendus.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.

Les charges incluent également l'amortissement des immobilisations corporelles, qui sont capitalisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'actif ou la durée du bail dans le cadre des améliorations locatives.

Production de films et autres formes de présentations visuelles

Les coûts de production sont imputés aux charges de l'exercice au cours duquel ils surviennent.

Revenus

Les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice en fonction des services fournis au cours de l'exercice :

- ◆ Les revenus de production de films et d'autres formes de présentations visuelles sont comptabilisés au moment de la facturation qui est généralement reliée à l'envoi d'un produit ou l'avancement des travaux selon les termes du contrat.
- ◆ Les revenus de redevances sont comptabilisés une fois que les obligations de l'Office sont acquittées et que les charges qui y sont reliées sont comptabilisées, quelles que soient les dates d'utilisation de l'acquéreur.
- ◆ Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

OFFICE NATIONAL DU FILM

Notes complémentaires aux états des résultats prospectifs (non audités) [en milliers de dollars]

4. AUTORISATIONS PARLEMENTAIRES

L'ONF est financé en grande partie par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties à l'ONF ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires approuvés au cours d'un exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, les résultats de fonctionnement nets de l'ONF diffèrent suivant qu'ils sont calculés selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a)	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats prévus 2019-2020
Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires demandées		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	65 681 \$	66 756 \$
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Ajouter (déduire) :		
Variation des indemnités de vacances et provision pour révisions salariales	(178)	(854)
Variation nette pour avantages sociaux futurs	199	293
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 633)	(3 507)
	<u>(2 612)</u>	<u>(4 068)</u>
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Ajouter (déduire):		
Acquisition d'immobilisations corporelles	8 752	6 175
Paiement sur l'obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	43	28
	<u>8 795</u>	<u>6 203</u>
Autorisations demandées	<u><u>71 864 \$</u></u>	<u><u>68 891 \$</u></u>
b) Autorisations demandées	Prévisions des résultats 2018-2019	Résultats prévus 2019-2020
Autorisations demandées:		
Budget principal des dépenses	74 568 \$	68 371 \$
Budget supplémentaire des dépenses	2 416	520
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(520)	-
Affectation bloquée	(4 600)	-
Autorisations demandées	<u><u>71 864 \$</u></u>	<u><u>68 891 \$</u></u>